

Parlons cash!

Conséquence directe du déclin des espèces en tant que moyen de paiement, les retraits d'espèces et les flux de billets observés par les acteurs fiduciaires, comme la Banque de France, les banques ou les transporteurs de fonds, tendent à diminuer régulièrement depuis dix ans. Si certains événements récents, comme la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ont pu interrompre momentanément ce mouvement, les tendances sont reparties à la baisse depuis 2023. Toutefois, la demande de billets n'est pas uniquement motivée par un motif transactionnel : les billets sont également retirés à des fins de thésaurisation ou en réponse à une demande étrangère (hors zone euro) qui est globalement dynamique.

Louis Alexandre BAYOL, Rémi ODRY HABAB, Hugo NIEDZIELSKI, Raymond de PASTOR,
Fréjus TOUGBETO, Johan TRICOT, Isabelle VALDÉS-CURIEN
Direction générale des Moyens de paiement

Codes JEL
E50, E51,
E58

– 3,6 %

la baisse des entrées de billets en 2024, soit environ la baisse annuelle moyenne observée dans les années pré-Covid

52 %

le taux de recyclage externe des billets (remis en circulation après un tri) en 2024

26 euros

la valeur moyenne en 2024 du billet remis aux acteurs de la filière fiduciaire, contre 24 euros en 2014

Flux de billets aux bornes de la filière fiduciaire en France métropolitaine

(en millions)



Note : Les bornes de la filière fiduciaire correspondent à des points d'échange de billets entre les acteurs de la filière (Banque de France, banques et transporteurs de fonds essentiellement) et le reste de l'économie (notamment les commerçants et particuliers).

Source : Banque de France.

La filière fiduciaire réunit l'ensemble des acteurs qui concourent à la gestion et à la circulation des espèces. En France, au sein de cette filière, la Banque de France joue un rôle central en étant impliquée de la fabrication des billets à leur fin de vie, en passant par l'émission, la mise en circulation, le contrôle de leur qualité, et leur retrait éventuel de la circulation. La filière comprend également un réseau d'acteurs privés, tels que les transporteurs de fonds (TDF), les banques commerciales et certains grands commerces. Ces acteurs participent au tri et à la remise en circulation des billets, et assurent ainsi un approvisionnement constant et de qualité en numéraire à l'économie.

L'enjeu de cet article est de dresser un panorama des grandes tendances de la dynamique des flux fiduciaires :

- sur le plan des flux de billets aux différentes bornes de la filière, en vue d'illustrer les changements de comportement des ménages français vis-à-vis des espèces au cours des dix dernières années ; ces flux sont globalement inscrits sur une tendance baissière ;
- au travers d'une approche par les stocks de billets en euros en circulation (appelés aussi émissions nettes de billets) en France, dans la zone euro et au niveau mondial, afin d'illustrer l'impact des perturbations récentes (inflation, taux d'intérêt) sur la demande de billets ; les niveaux de stocks en circulation, qui, après avoir crû continûment, ont stagné à partir de 2022, tendent à se redresser sur la période récente.

1 Les flux fiduciaires retrouvent leur tendance à la baisse

Les entrées et sorties de billets en 2024 retrouvent leur tendance baissière

En France, l'activité de la filière fiduciaire a été marquée en 2024 par une diminution des flux de billets. Les entrées, à savoir les retours vers l'un des acteurs de la filière (5,9 milliards de billets) ont diminué de 3,6% par rapport à 2023 (cf. graphique 1), soit environ la baisse annuelle moyenne constatée dans les années d'avant-Covid sur

la période 2017-2019. Les sorties (6,3 milliards de billets) ont enregistré une baisse légèrement plus faible (-2,2%).

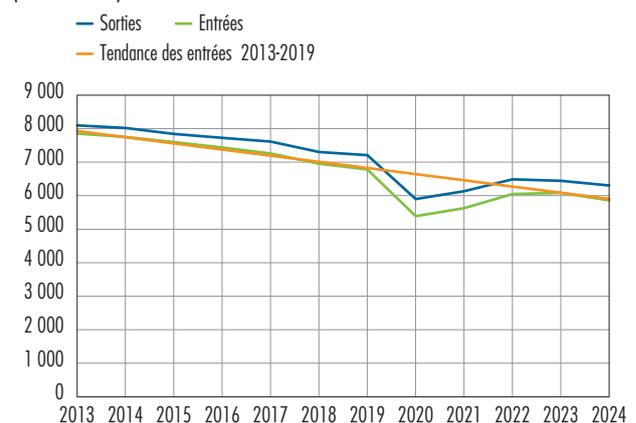
La période 2020-2023 avait interrompu cette tendance

Par rapport à une tendance longue, la période 2020-2023, marquée par une succession d'événements, avec tout particulièrement la crise sanitaire, peut être vue comme une parenthèse. Dans un premier temps, l'irruption de la crise sanitaire en 2020, avec les confinements et la fermeture de commerces, a conduit à une forte baisse des dépenses des ménages et, en conséquence, des achats en espèces et des flux de billets. Cependant, dès l'année suivante, avec le fort redressement des dépenses des ménages, les flux ont augmenté. En 2022-2023, cette reprise s'est poursuivie, alimentée par l'inflation qui a caractérisé ces années-là, en partie en lien avec les tensions géopolitiques internationales. **En revanche, à partir de 2023, avec le repli de l'inflation et l'éloignement des perturbations liées à la crise sanitaire, le rythme de progression des flux a convergé vers la tendance pré-Covid.**

Les sorties de billets dépassent structurellement les entrées.

G1 Flux de billets aux bornes de la filière fiduciaire en France métropolitaine

(en millions)



Note : Les bornes de la filière fiduciaire correspondent à des points d'échange de billets entre les acteurs de la filière (Banque de France, banques et transporteurs de fonds essentiellement) et le reste de l'économie (notamment les commerçants et particuliers). Ces échanges consistent en entrées de billets (de l'économie vers la filière) ou sorties de billets (de la filière vers l'économie).
Source : Banque de France.

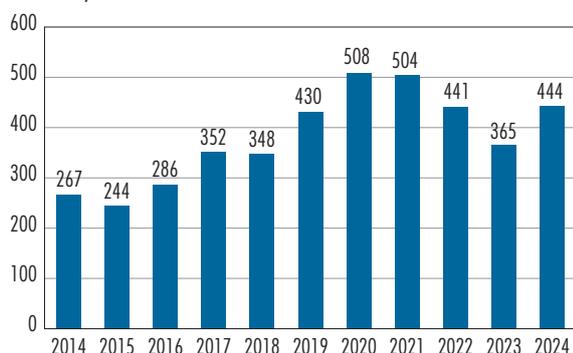
Autrement dit, les « sorties nettes » de billets (différence entre les sorties et les entrées – cf. graphique 2) sont toujours positives, témoignant d'une façon générale de l'attrait exercé par les billets et d'une demande de billets dynamique (cf. section 2).

Plus précisément, les sorties nettes ont progressé de façon significative en 2024 (à 444 millions de coupures, soit une hausse de 21,7% par rapport à 2023). Cette évolution s'inscrit dans une trajectoire marquée par une succession de phases :

- jusqu'en 2015, les sorties nettes sont restées globalement stables, à 200-300 millions de billets, avant de s'accroître à partir de 2016, et de manière accentuée lors de la crise sanitaire, jusqu'à un peu plus de 500 millions de billets en 2020 et 2021 ;
- a contrario, avec le relèvement des taux d'intérêt consécutif à la période inflationniste, elles se sont repliées (cf. section 2) pour repasser sous le seuil de 400 millions de billets en 2023 (les entrées, en raison d'une hausse élevée des retours de billets provenant des banques, ont crû plus rapidement que les sorties), avant de se redresser en 2024.

G2 Sorties nettes de billets au niveau de la filière fiduciaire en France métropolitaine

(en millions)



Note : Les sorties nettes de billets correspondent à la différence entre les sorties et les entrées de billets de la filière fiduciaire.
Source : Banque de France.

Le recyclage externe

Le recyclage externe des billets est réalisé par des opérateurs privés (TDF, banques commerciales, commerçants) qui ont signé une convention avec la Banque de France. Il consiste, sous le contrôle étroit et le pilotage de la Banque de France, à trier les billets pour vérifier leur authenticité et leur qualité, avant de remettre en circulation ceux qui répondent aux normes de l'Eurosystème.

Cette activité se développe dans l'ensemble de l'Eurosystème, et ce, pour des raisons d'efficience, car cela permet de raccourcir le circuit de gestion des billets. Dans le contexte du repli des espèces en tant que moyen de paiement, le recyclage externe permet de contribuer à maîtriser les coûts. La Banque de France demeure cependant l'acteur central du recyclage des billets et fait en sorte de trouver le juste équilibre entre recyclage externe et recyclage effectué par ses soins. En 2023 et 2024, les opérateurs privés ont traité environ un billet sur deux.

Le redimensionnement du réseau de caisses de la Banque de France et la création des stocks auxiliaires de billets

En 2022, afin de proportionner la taille de son réseau de caisses à la réalité des flux fiduciaires, la Banque de France a réduit leur nombre de 37 à 23. En parallèle, elle a ouvert 16 stocks auxiliaires de billets (SAB) en partenariat avec les TDF Brinks et Loomis (cf. encadré 1 *infra*). Dans ce contexte de restructuration du réseau de caisses, la mise en place des SAB a permis de préserver la fluidité des flux fiduciaires dans les territoires concernés. Cette réorganisation (entre BDF et SAB) rend la filière plus efficiente, cela sans aucune incidence sur l'accessibilité aux espèces pour les TDF ou les banques, ainsi que pour la population (CNMP, 2025).

Trois ans plus tard, en 2025, la Banque de France a mis en œuvre la seconde phase de l'adaptation de son réseau de caisses, avec une organisation cible à fin 2025 d'une caisse par région¹, stabilisée pour au moins les dix prochaines années. Cette phase s'accompagne de la création conjointe de 26 SAB supplémentaires, soit 42 au total, répartis sur tout le territoire hexagonal.

¹ Sauf pour la Corse, qui disposera de deux caisses, à Ajaccio et Bastia.

ENCADRÉ 1**Les stocks auxiliaires de billets (SAB) :
des coffres de la Banque de France externalisés pour les billets****Qu'est-ce qu'un SAB ?**

Un SAB consiste en un stock limité de billets valides ou neufs qui appartient comptablement à la Banque de France et est entreposé physiquement dans un centre fort d'un transporteur de fonds (TDF). Dans chaque SAB existe aussi un équivalent pour les pièces, dit dépôt auxiliaire de monnaie (DAM).

Pourquoi des SAB ?

Les SAB sont destinés à faciliter la gestion logistique au sein de la filière des moyens de paiement « physiques » (billets et pièces), disposition nécessaire au maintien de la compétitivité des espèces.

Quel est leur rôle ?

Les SAB servent uniquement à stocker et à conserver les billets en sécurité, sans tri ni autres opérations. Ils sont assimilables à des extensions des caisses de la Banque de France.

Combien sont-ils ?

En 2022, 16 SAB ont été ouverts en France à la suite des fermetures de caisses de la Banque de France. Répartis sur tout le territoire, leur nombre est resté stable en 2024. De nouvelles ouvertures sont intervenues en 2025, conjointement à la réorganisation du réseau de caisses de la Banque de France.

Où sont-ils implantés ?

Les TDF, comme Loomis et Brinks, gèrent ces SAB et utilisent leurs propres locaux pour le stockage des billets. La Banque de France ne gère donc pas directement ces stocks.

Ce système est-il courant en Europe ?

La France est l'un des rares pays européens à utiliser ce système. Seuls quelques autres pays, comme l'Espagne, le Portugal et la Finlande, se sont dotés de SAB similaires.

À qui appartiennent ces billets stockés ?

Même stockés en dehors de la Banque de France, ces billets sont toujours considérés comme lui appartenant. La façon dont la Banque de France comptabilise et déclare ses stocks de billets à la Banque centrale européenne reste inchangée.

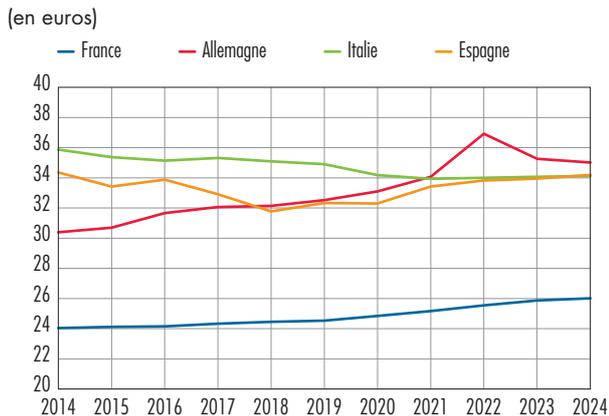
La valeur moyenne du billet tend à augmenter

Sur l'ensemble des entrées de billets dans la filière fiduciaire, la valeur moyenne d'un billet (VMB), obtenue en rapportant la valeur totale (en euros) des billets enregistrés en entrées au volume total des billets en entrées, s'inscrit sur une trajectoire haussière².

Elle a atteint 26 euros en 2024, contre 24 en 2014 (cf. graphique 3). Entre ces deux années, l'augmentation annuelle moyenne de la VMB s'établit à environ 20 centimes d'euro. Si, dans un premier temps, la hausse s'est avérée assez modeste, elle s'est renforcée sur la période 2019-2023. Cette progression illustre une concentration des flux vers des dénominations plus élevées. La part du billet de 50 euros dans les entrées s'est ainsi accrue au cours des dernières années, passant de 18% en 2014 à 27% en 2024.

L'accélération de la VMB sur les dernières années doit être rapprochée du contexte inflationniste. Toutefois, de ce point de vue, la hausse de la VMB sur 2019-2024 (+ 6%) est restée sensiblement plus limitée que celle de l'inflation (au sens de l'IPCH³, soit + 17%).

G3 Comparaison entre pays de la valeur moyenne d'un billet dans les entrées aux bornes de la filière fiduciaire



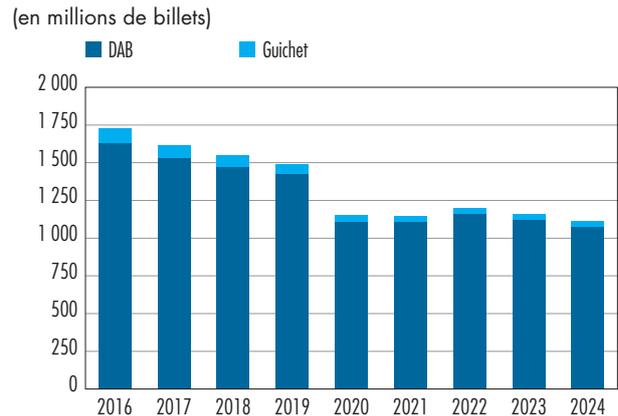
Note : Les bornes de la filière fiduciaire sont définies sous le graphique 1.
Source : Banque centrale européenne.

Comparativement, **les autres grands pays de la zone euro affichent des niveaux de VMB sensiblement plus élevés que celui observé en France**. L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne enregistrent ainsi une VMB qui varie de 30 à 35 euros sur ces dernières années (cf. graphique 3). Ces écarts peuvent s'expliquer par des spécificités nationales en matière de comportements de paiement et des règlements moyens en espèces plus importants dans ces pays.

Les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets retrouvent aussi leur tendance baissière de long terme

Le nombre total de retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) – cf. graphique 4 –, a baissé continuellement jusqu'en 2019, avec une chute plus marquée en 2020 liée à la crise sanitaire, ses confinements et la fermeture de nombreux commerces. En 2021-2022, avec la réouverture des commerces et le sursaut de la consommation, le nombre de retraits a augmenté, mais la tendance est redevenue baissière après 2022⁴.

G4 Retraits de billets annuels aux DAB et aux guichets en France



Note : DAB, distributeur automatique de billets.
Sources : Banque centrale européenne ; estimations Banque de France.

2 La VMB observée pour les sorties suit une évolution comparable à celle des entrées.

3 Indice des prix à la consommation harmonisé.

4 En 2024, environ 1 milliard de retraits (1 078 millions) ont été effectués aux DAB et 34 millions aux guichets bancaires. Les retraits aux DAB se situaient à 1,6 milliard en 2016, soit une baisse de près de 34% en huit ans. La tendance est encore plus marquée pour les retraits aux guichets, divisés par près de trois en huit ans.

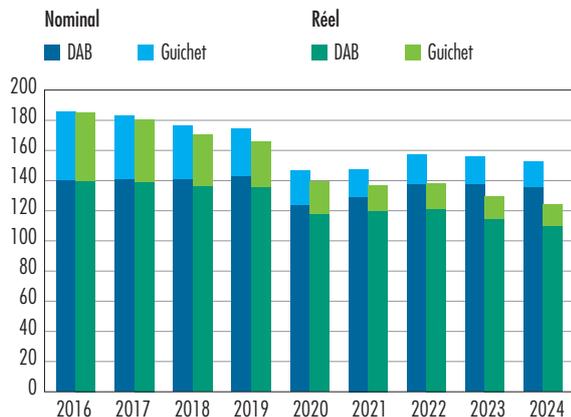
Le montant total des retraits aux DAB (cf. graphique 5) s'était stabilisé à environ 140 milliards d'euros jusqu'en 2019, avec une chute en 2020 à 124 milliards. Après deux années de reprise, ces montants sont en légère baisse. La tendance à la baisse ressort plus nettement après prise en compte de l'inflation, en tenant compte des évolutions en termes réels.

Globalement, ces chiffres sont cohérents avec la baisse tendancielle de l'usage des espèces, en tant que moyen de paiement (Bacos *et al.*, 2025).

Cette évolution se reflète dans le comportement des Français. En 2024, chaque Français âgé de seize ans et plus aurait effectué, en moyenne, **1,6 retrait d'espèces par mois** aux DAB (donnée provisoire – cf. graphique 6). Ce chiffre s'inscrit dans la continuité de la tendance baissière observée depuis dix ans. Le seuil de deux retraits par mois a été franchi à la baisse au moment de la crise sanitaire, en 2020. Le montant moyen de retrait aux DAB continue de progresser, et atteint 126 euros en 2024,

G5 Montant des retraits annuels de billets en France, en nominal et réel (prix de référence 2015)

(en milliards d'euros)



Note : Le déflateur utilisé ici est l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Sources : Banque centrale européenne ; estimations Banque de France.

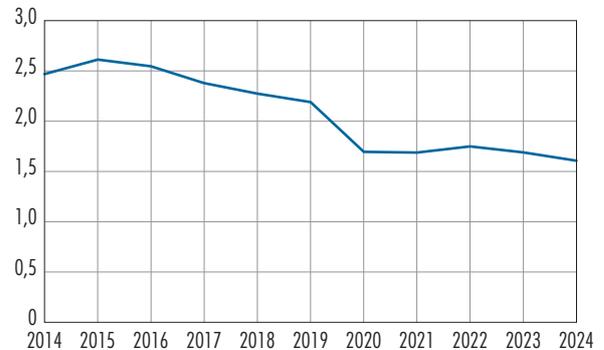
5 Pour une analyse plus détaillée de l'accessibilité aux espèces sur le territoire, se référer au rapport annuel du Comité national des moyens de paiement (CNMP).

6 Les émissions nettes de billets correspondent au stock de billets en circulation, c'est-à-dire à la somme de tous les billets émis (par la Banque de France ou, plus généralement, par l'ensemble des banques centrales nationales de la zone euro) de laquelle est retranchée la somme de tous les billets revenus dans les banques centrales – depuis 2002. Il s'agit donc d'un stock et non d'un flux. Les émissions nettes d'une année N correspondent aux émissions nettes de l'année N-1 augmentées des sorties nettes de l'année N.

7 L'approche par les volumes fournit des résultats identiques, mais moins marqués, en raison de la neutralisation de l'effet des prix sur les motifs de transaction et de thésaurisation.

G6 Nombre moyen de retraits mensuels en France par les résidents de plus de seize ans

(en unités)



Sources : Banque centrale européenne ; estimation Banque de France.

contre 82 en 2014 (soit + 50%). **Les Français retirent donc moins souvent des espèces au DAB, mais pour des montants plus élevés.**

Par ailleurs, il est désormais possible de retirer des espèces dans les commerces de proximité, ce qui s'ajoute à l'usage des DAB et des guichets bancaires⁵.

L'approche par les flux d'entrée et de sortie aux bornes de la filière, présentée ci-dessus, peut être complétée par une analyse des émissions nettes de billets – autrement dit les stocks de billets en circulation⁶.

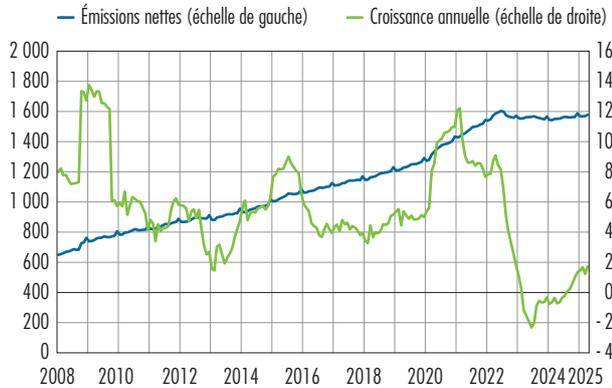
2 Les stocks de billets en circulation reviennent timidement à leurs tendances pré-Covid

Les émissions nettes de billets en euros affichent une légère reprise

Alors que l'utilisation des espèces comme moyen de paiement, c'est-à-dire pour les transactions du quotidien, diminue (cf. section 1), quel que soit le pays de la zone euro, les émissions nettes de billets augmentent presque en continu depuis l'émission de l'euro (cf. graphique 7 *infra*)⁷.

G7 Émissions nettes de billets en zone euro, en valeur et croissance annuelle

(valeur en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)



Note : Croissance calculée en glissement annuel.

Les émissions nettes de billets correspondent au stock de billets en circulation, c'est-à-dire la somme de tous les billets émis (par la Banque de France ou, plus généralement, par l'ensemble des banques centrales nationales de la zone euro) de laquelle est retranchée la somme de tous les billets revenus dans les banques centrales – depuis 2002.

Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

Cela traduit une demande apparemment inextinguible pour les espèces. Et cette demande s'accroît à un rythme plus soutenu que celui de l'économie, ce qui suggère des leviers de demande autres que liés à la consommation des ménages. Ce constat correspond au « paradoxe des billets » (Zamora-Pérez, 2021).

Ce paradoxe peut être facilement levé. Il est lié au fait que la demande de billets n'est pas seulement déterminée par le motif transactionnel et le développement des activités intérieures, mais par d'autres motifs, que sont la **thésaurisation** et les **exportations nettes** de billets⁸ :

- La thésaurisation des billets renvoie à l'épargne, sous forme de billets, des agents économiques : espèces conservées par les individus pour un objectif autre que transactionnel, réserves de liquidités des entreprises et des banques. Ces réserves sont le plus souvent constituées comme une *épargne de précaution* ou un *coussin d'ajustement*;

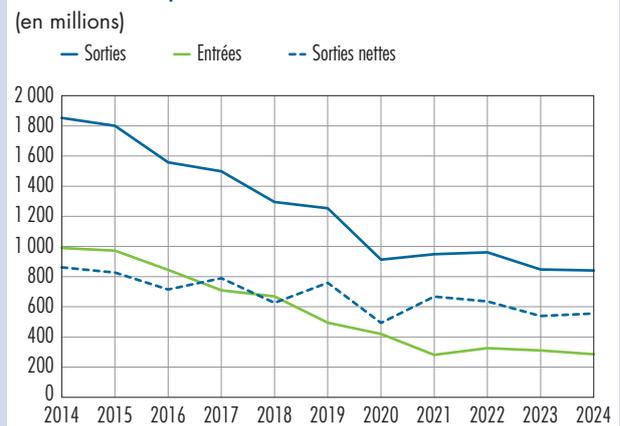
ENCADRÉ 2

La demande de pièces s'oriente également à la baisse

En 2024, aux guichets de la Banque de France, les sorties de pièces (prélèvements) et les entrées (versements) se sont élevées respectivement à 841 et 286 millions de pièces. Comme à l'accoutumée, le volume des entrées est bien plus faible que celui des sorties. Ce phénomène est assez bien identifié en France, comme les ménages ont tendance à conserver de nombreuses pièces chez eux (surtout pour les petites valeurs faciales), par exemple dans des bocaux ou au fond de tiroirs ; il est plus modéré en zone euro (12 500 millions de pièces en sorties, contre 9 200 en entrées en 2024).

La différence de volume entre les pièces sorties des guichets de la Banque de France et celles qui ont été rapportées (sorties nettes) s'est élevée à 555 millions en 2024. **Ces sorties nettes, qui traduisent l'intensité de la demande de pièces de la part du public, s'inscrivent sur une tendance baissière (-3,9% par an en moyenne sur 2014-2024).** La demande de pièces supplémentaires estimée chaque année pour la France permet de déterminer le plan de frappe de la Monnaie de Paris.

Sorties nettes de pièces en volume en France



Source : Banque de France.

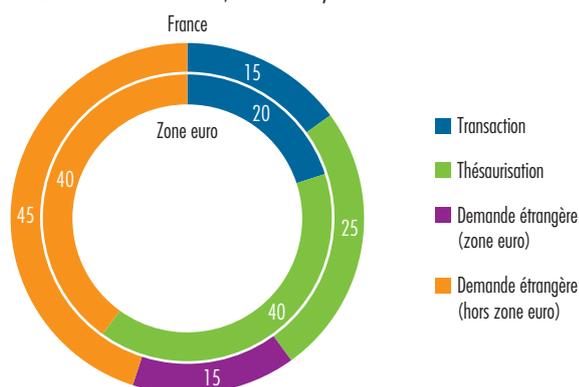
⁸ Exportations de billets desquelles sont retranchées les importations de billets.

- Les exportations nettes traduisent la demande (et l’offre) étrangère de billets en euros en dehors de la zone euro. Elles dépendent des flux touristiques, mais aussi des incertitudes économiques et politiques au niveau mondial et de la perception de l’euro comme *refuge de valeur*.

Dans son étude sur la détention des billets émis par la zone euro, Zamora-Pérez (2021) estimait la part du motif de transaction à 20%, celle de la thésaurisation à 40% et celle des exportations hors zone euro à 40% (cf. graphique 8). Pour la France, cette répartition s’établissait à 15% pour les transactions, 25% pour la thésaurisation et 60% pour les exportations vers d’autres pays de la zone euro et hors zone euro (Seitz *et al.*, 2022). En valeur, le motif de transaction dans la détention est donc très minoritaire : les billets sont surtout détenus pour d’autres motifs que les achats du quotidien. L’économie informelle peut également jouer un rôle dans l’utilisation des espèces (Avouyi-Dovi *et al.*, 2023). Ce sont ces facteurs qui expliquent le dynamisme global des émissions nettes de billets, malgré des flux fiduciaires globalement en baisse.

G8 Motifs de détention des espèces en France et en Europe en 2019

(en % des émissions nettes, en valeur)



Sources : Banque centrale européenne et Banque de France.

9 Au 30 avril 2025, les émissions nettes françaises de billets – autrement dit, les émissions nettes réalisées par la Banque de France – s’élevaient à 8,4 milliards de coupures (+ 6%), pour 227 milliards d’euros (+ 7,3%).

10 Les impacts ont surtout été visibles en Allemagne et dans les pays à la frontière orientale de la zone euro.

11 Le coût d’opportunité des espèces renvoie à l’intérêt que percevraient les banques si elles déposaient leurs liquidités auprès d’une banque centrale. Il correspond au taux de la facilité de dépôt.

Au total, au 30 avril 2025, les émissions nettes de billets s’élevaient en volume à un peu plus de 30 milliards de coupures (+ 2,5% par rapport au 30 avril 2024). En valeur, elles s’établissaient à près de 1 600 milliards d’euros (+ 1,7%)⁹.

La hausse des taux d’intérêt en 2022 a freiné la dynamique des émissions nettes de billets en euros

De 2011 à mi-2022, les émissions nettes de billets en valeur ont crû à un rythme moyen de presque 6% par an, avec des accélérations lors des périodes de forte incertitude économique (crise des *subprimes*, du rouble¹⁰ et, plus récemment, crise sanitaire et guerre en Ukraine). La constitution, par les agents nationaux comme internationaux, d’une **épargne de précaution plus élevée** qu’en temps normal dans des contextes de forte tension explique ces pics (Jobst et Stix, 2017 ; Ashworth et Goodhart, 2020).

L’effet haussier du contexte international sur les émissions nettes de billets a toutefois été stoppé brusquement à partir de l’été 2022 et de la hausse des taux d’intérêt :

- La fin des taux négatifs de la facilité de dépôt a fortement accru le coût d’opportunité de la détention des espèces¹¹. **Les banques commerciales de la zone euro, en particulier en Allemagne et en Autriche**, qui disposaient de capacités de stockage de billets importantes et avaient accumulé des réserves dans la période de taux négatifs, **ont ainsi déposé massivement une partie de leurs réserves de billets auprès de leurs banques centrales**. Ces retours massifs ont augmenté les entrées de billets. En conséquence, les sorties nettes, et donc les émissions nettes se sont nettement infléchies (baisse, puis stabilisation) ;
- **L’autre grand facteur qui explique l’atonie, persistante, des émissions nettes tient à la baisse des exportations nettes de billets (cf infra) ;**

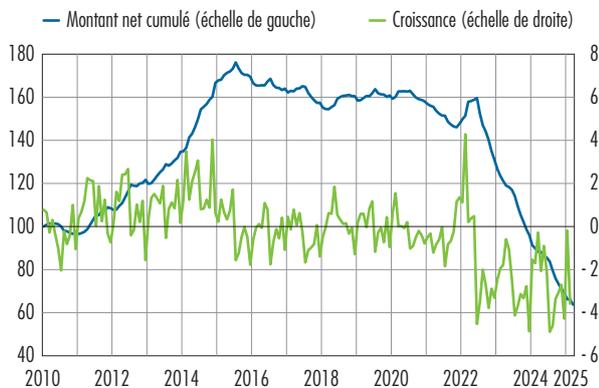
- En revanche, **il n'a pas été observé de retours de billets de la part de ménages** qui auraient thésaurisé (les ménages n'ont pas « sorti » les billets qu'ils détiennent « sous leurs matelas ») – Devigne *et al.*, 2023 ;
- D'autres facteurs entrent également en jeu, mais leur analyse est plus complexe (flux de billets dans le cadre des activités touristiques par exemple).

Une chute des exportations nettes de billets en euros

Après une période de stabilité à un niveau significatif, autour de 160 milliards d'euros chaque mois, les exportations nettes de billets hors zone euro s'inscrivent depuis juillet 2022 en diminution constante (cf. graphique 9), de presque 3 milliards d'euros en moyenne mensuelle, pour se situer à 64 milliards en mars 2025. **Ce mouvement affecte la grande majorité des zones traditionnellement demandeuses nettes de billets** (Europe orientale, Afrique, autres zones), en lien également avec des facteurs propres aux économies concernées (situations de crise sociale, inflation élevée, etc.). Il prend la forme à la fois de retours (importations) de billets plus élevés qu'auparavant et, parallèlement, d'une demande (exportations) plus modérée. **Les échanges vus depuis la France vont dans ce sens.** À ce stade, prévoir dans quelle mesure et à quel horizon ce mouvement pourrait prendre fin s'avère difficile.

G9 Exportations nettes de billets depuis la zone euro

(montant en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)



Note : Croissance calculée en glissement annuel.
Source : Banque de France.

Ces différents effets tendent cependant à s'atténuer sur la fin de la période observée. Ainsi, depuis août 2024, les émissions nettes augmentent à nouveau (+ 2 % ces derniers mois, en glissement annuel), à un niveau qui reste néanmoins inférieur à celui d'avant crise Covid.

Pour la compréhension des dynamiques fiduciaires en France, ces facteurs ont pu jouer un rôle dans la période de fermeté des flux d'entrée et la baisse des sorties nettes sur la période 2021-2023 (cf section 1).

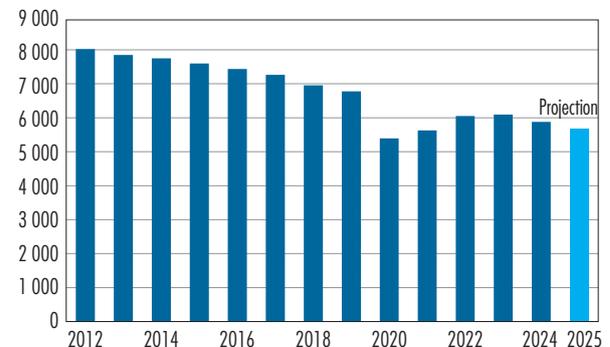
*
**

Après une baisse marquée entre 2012 et 2020, période au cours de laquelle le volume des entrées de billets dans la filière fiduciaire est passé progressivement d'environ 7,5 milliards à près de 7 milliards en 2019, puis, lourdement affecté par la crise sanitaire, à 5,4 milliards en 2020, les flux se sont redressés. En effet, entre 2020 et 2023, plusieurs facteurs exceptionnels se sont combinés pour expliquer ce sursaut (cf. graphique 10).

Toutefois, depuis 2023, un retour aux tendances baissières antérieures semble de nouveau se dessiner, mouvement qui pourrait se poursuivre au cours des prochaines années au vu des résultats des outils de prévision habituellement utilisés.

G10 Entrées de billets aux bornes de la filière en France métropolitaine

(en millions de billets)



Note : Les bornes de la filière fiduciaire sont définies sous le graphique 1.
Source : Banque de France.

Bibliographie

Ashworth (J.) et Goodhart (C. A. E.) (2020)

« The surprising recovery of currency usage », *International Journal of Central Banking*, vol. 16, n° 3, p. 239-277.

Avouyi-Dovi (S.), Chouteau (L.), Devigne (L.)
et Politronacci (E.) (2023)

« Shadow economy in France: What factors matter? », *Revue d'économie politique*, vol. 133, n° 3, juin, p. 453-494

Bacos (P.), Bayol (L.-A.), Belliard (E.)
et Valdés-Curien (I.) (2025)

« Les Français continuent d'apprécier les espèces, même si leur usage se réduit au profit des paiements par carte et mobile », *Bulletin de la Banque de France*, n° 256/1, janvier-février.

[Télécharger le document](#)

Comité national des moyens de paiement, CNMP (2025)
Accès du public aux espèces – Actualisation de l'état des lieux à fin 2024, Banque de France, juillet.

[Télécharger le document](#)

Devigne (L.), Michel (V.), de Pastor (R.)
et Tricot (J.) (2023)

« Malgré l'inflation les Européens n'ont pas liquidé leurs avoirs en billets », *Bloc notes Éco*, billet n° 334, Banque de France, mars

[Télécharger le document](#)

Jobst (C.) et Stix (H.) (2017)

« Doomed to disappear? The surprising return of cash across time and across countries », *CEPR Discussion Papers*, n° 12327, Center for Economic Policy Research, septembre.

Lalouette (L.), Zamora-Pérez (A.), Rusu (C.),
Bartzsch (N.), Politronacci (E.), Delmas (M.),
Rua (A.), Brandi (M.) et Naksi (M.) (2021)

« Foreign demand for euro banknotes », *ECB Occasional Paper Series*, n° 253, Banque centrale européenne, janvier.

[Télécharger le document](#)

Seitz (F.), Devigne (L.) et de Pastor (R.) (2022)

« Les différents motifs de détention d'espèces en France : une analyse des émissions nettes de billets de la Banque de France », *Document de travail*, n° 888, Banque de France, octobre.

[Télécharger le document](#)

Zamora-Pérez (A.) (2021)

« Le paradoxe des billets : comprendre la demande d'espèces au-delà de l'utilisation à des fins de transaction », *Bulletin économique*, n° 2/2021, Banque centrale européenne, p. 134-153, mars.

[Télécharger le document](#)

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Didier Névonnic

Directeur de la publication

Claude Piot

Réalisation

Studio Création

Rédaction en chef

Corinne Dauchy

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

